

Le gouvernement prétend avoir d'importantes mesures législatives à présenter. Qu'advient-il du projet de loi sur les services de garderie? Le gouvernement affirme vouloir présenter une telle mesure, mais que l'opposition retarde les choses. Avez-vous eu connaissance de cette mesure, madame la Présidente? Non, car elle ne nous a pas été présentée. Alors comment pourrions-nous la retarder, si elle n'a même pas été présentée à la Chambre des communes? Et ce n'est qu'un projet de loi. Je pourrais citer toute une série de mesures que le gouvernement voudrait faire adopter avec rapidité et célérité, et de préférence sans débat. Toutefois, nous n'en avons pas vu une seule. Pas une seule n'a été présentée à la Chambre des communes.

Je me souviens du discours du trône de 1984. Le gouvernement avait dit que la présentation d'un projet de loi sur la garde des enfants était au nombre de ses priorités. Nous attendons toujours. Près de quatre ans plus tard, nous n'avons pas encore vu une seule page de ce projet de loi.

M. Rossi: Ils travaillent lentement.

M. Riis: Mon ami accuse le gouvernement de travailler lentement. Je dirais plutôt qu'il fonctionne en marche arrière.

Comme l'opposition ne veut pas collaborer dans le dossier du libre-échange, la solution consiste à lui forcer la main. Le gouvernement va finir par avoir raison de l'opposition parce qu'il y a seulement 33 néo-démocrates et 40 libéraux...

M. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): Trente-trois de trop.

M. Riis: Je sais que, de l'avis des conservateurs, nous sommes trop. Ils ne veulent aucune opposition. Ils aspirent à une dictature, à un seul parti. C'est leur idéal.

Une nouvelle vague traverse le Canada. Nous ne vivons pas dans un régime à un seul parti. Il y a une opposition et nous n'avons pas l'intention de collaborer au sujet de l'accord commercial.

● (1630)

M. Andre: Ou de quoi que ce soit.

M. Riis: Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) a tort, comme nous l'avons prouvé le jeudi 2 juin dernier lorsque cinq projets de loi touchant les Indiens ont été mis en délibération. Nous avons dit que nous les adopterions rapidement parce qu'ils étaient justifiés. Nous avons collaboré à 100 p. 100. Pour une des premières fois, l'étude des cinq projets de loi par la Chambre n'a duré qu'un seul jour. Si le gouvernement propose d'autres projets de loi valables, nous les adopterons sans délai. Si le gouvernement vient en aide aux agriculteurs, cette mesure législative sera adoptée avec la rapidité de l'éclair, monsieur le Président. Si le gouvernement présente un projet de loi sur les actions accréditives, encore une fois, il sera adopté avec la rapidité de l'éclair, mais pas une loi de mise en oeuvre de l'accord de libre-échange qui modifiera non seulement les politiques économiques, mais aussi les politiques sociales, culturelles et politiques de notre pays. En

Prolongation des heures de séance

d'autres mots, le gouvernement veut transformer le Canada en un cinquante et unième État, et nous nous y opposons.

Laissez-moi vous expliquer pourquoi nous avons cru raisonnable de suivre le calendrier parlementaire. Après de longs mois d'étude, les députés ont unanimement convenu qu'il serait utile et qu'il tomberait sous le bon sens d'établir un calendrier parlementaire. Le Parlement devait se réunir pendant 10 mois de l'année et les députés devaient retourner dans leurs circonscriptions pendant juillet et août pour y travailler. La plupart d'entre nous avons fait des plans pour être dans nos circonscriptions pendant juillet et août, qu'il s'agisse de tournées de circonscription, de réunions et d'assemblées spéciales avec des groupements. Le calendrier parlementaire prévoyait la chose et nous étions d'accord. Même les conservateurs étaient d'accord avec le calendrier parlementaire. Nous avons fait des plans. Nous croyions qu'il était important que les députés aient un peu de temps à consacrer à leurs familles. Ce n'est pas peut-être pas une priorité pour les conservateurs, mais c'en est une pour certains d'entre nous. Il est important pour nous de passer un certain temps dans nos familles et dans nos circonscriptions. C'est ce que nous avons convenu à l'unanimité de faire pendant les mois de juillet et d'août. Tout à coup, les conservateurs se sont rebiffés. Ils ne voulaient plus que les députés rentrent dans leur circonscription et fassent des visites guidées.

Mme Sparrow: C'est faux.

M. Riis: Ils ont décidé de nous faire siéger pendant l'été. Leur geste, je le répète, va à l'encontre de la décision unanime du Parlement. Dans son discours, le ministre a dit combien le gouvernement est généreux d'avoir prévu cinq jours de débat sur la mesure de mise en oeuvre de l'accord commercial, le projet de loi le plus important qu'on ait présenté depuis la Seconde Guerre mondiale, selon le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie). Seulement cinq jours de débat sur ce projet de loi concernant le libre-échange. Alors que nous débattons pendant trois ou quatre jours les moindres mesures fiscales, le gouvernement ne nous accordera que cinq jours pour étudier le projet de loi le plus considérable qui soit, en effet, compte tenu des lourdes conséquences qu'il aura non seulement sur les Canadiens actuels mais aussi sur les générations futures.

M. Crofton: On pourra prolonger.

M. Riis: Pour être franc, il est vrai qu'on pourra prolonger quelque peu et débattre quelques heures de plus le soir. Je vous signale, madame la Présidente, que cette proposition émane d'un parti qui, après avoir prononcé 98 discours sur la constitution, a plus ou moins lancé des menaces à la présidence parce que ses porte-parole se sentaient limités dans leur droit de parole. Les conservateurs ont voulu faire preuve de générosité et accorder cinq jours de débat aux 282 députés de la Chambre des communes.

M. Crofton: Il s'agit de neuf jours à l'étape de la deuxième lecture.